

Note

*Compte-rendu de l'opération de baguage d'oiseaux et de recherche du Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) – Site de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint- Brieuc (7-16 août 2013)*

Dominique BEAUVAIS

L'opération réalisée sur le site de la Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint Brieuc est une déclinaison régionale du plan national d'action phragmite aquatique 2010 – 2014 piloté par la DREAL Bretagne et coordonné par l'association Bretagne Vivante, sous l'égide du CRBPO/MNHN.

La station de baguage a été placée sur un site semblant favorable au lieu-dit « la Cage » sur la commune de Langueux. Trois filets et trois unités de capture distinctes totalisant 144 m de filets, positionnés aux abords de la micro roselière et dans le pré salé, ont été opérationnels durant 65 heures répartis sur dix jours, du 7 au 16 août 2013 (fig. 1). Pour chaque unité, une repasse de chant de Phragmite aquatique a fonctionné de 5h 30 à 12h00.

Relevé d'habitats

Selon le protocole défini, un relevé du pourcentage des habitats jouxtant les unités de capture a été réalisé.

Unité 1 : 85 % Phragmitaie, 10 % Prairie subhalophile sèche et 5 % Saulaie.

Unité 3 : 100 % Prairie subhalophile sèche.

Unité 2 : 90 % Prairie subhalophile sèche et 10 % Prairie subhalophile humide.

Espèces capturées

Au total, 89 captures concernant 14 espèces ont eu lieu (tableau 1). Deux Phragmites aquatiques ont été capturés

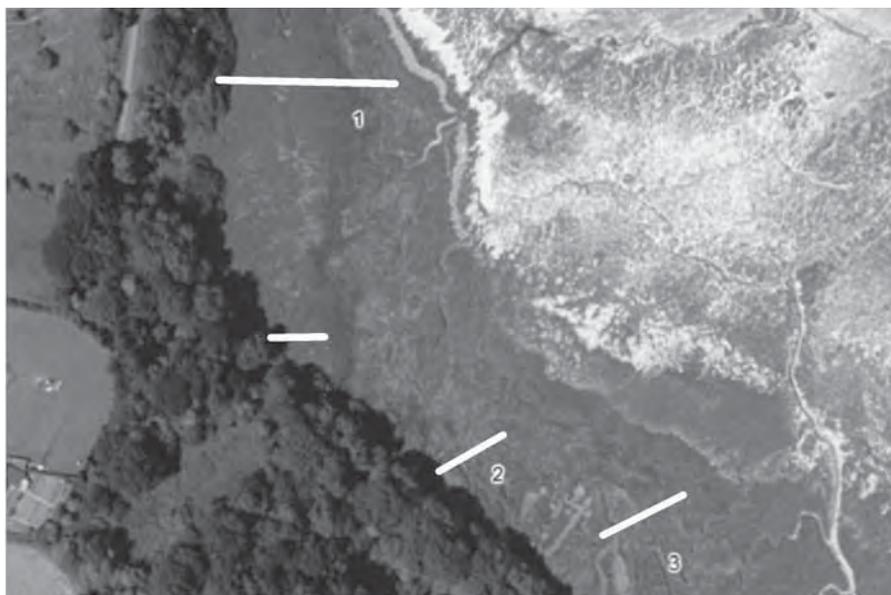


Figure 1 : Localisation des unités de baguage
(© Géoportail)

dans l'unité de capture n° 3 : le premier le 14 août et le second le 16.

Cette prospection sur la Réserve naturelle a permis de mettre en évidence un site de halte migratoire pour le *Phragmite aquatique*, et d'une manière plus générale pour les fauvelles paludicoles.

La sérénité du lieu et la non-évolution des milieux sont vraisemblablement des facteurs essentiels à la pérennisation de ce site de halte migratoire d'importance désormais connue.

<i>espèce</i>	<i>Nombre de baguage</i>	<i>Nombre d'auto-contrôles</i>	<i>Durée de séjour (en jours)</i>
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>	4		
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	1		
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	1		
Hypolaïs polyglotte <i>Hippolaïs polyglotta</i>	1		
Martin pêcheur <i>Alcedo atthis</i>	1		
Merle noir <i>Turdus merula</i>	1		
Mésange bleue <i>cyanistes caeruleus</i>	1		
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	1		
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	41	2	4 – 1
Phragmite aquatique <i>Acrocephalus paludicola</i>	2		
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i>	9		
Rougegorge familier <i>Erythacus rubecula</i>	2		
Rousserolle effarvate <i>Acrocephalus scirpaenus</i>	16	5	2 – 3 – 4 – 5 – 9
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i>	3		
<i>Total</i>	82	7	

Tableau 1 : Bilan des captures au total des 3 unités sur la période 7-16 août 2013



Phragmite aquatique (© Dominique Halleux)